







LES ALTERNATIVES À L'EMPLOI SALARIÉ

EXTRAITS

24 novembre 2022

ATELIER CADRES

LES ALTERNATIVES À L'EMPLOI SALARIÉ

Comment choisir sa formule?





JEUDI 24 NOV. 2022 DE 9H00 À 12H30 En web conférence, lien communiqué la veille par mail aux inscrits.

























Christophe BENOIT, Président d'Oser 92

Qui sommes-nous?

- ✓ Une association d'aide au retour à l'emploi pour les cadres du 92, née en 2007, reconnue d'Intérêt Général.
- ✓ Partenaire avec Pôle Emploi, l'APEC, les Villes des territoires Paris Ouest La Défense, Grand Paris Seine Ouest et Vallée Sud Grand Paris, et notre « mécène » Acensi.
- ✓ Avec le soutien de la Région Ile de France et la DRIEETS Ile de France.
- √ 33 bénévoles, anciens professionnels cadres dirigeants en entreprise.
- ✓ Notre activité (2020 & 2021) :
 - ✓ Un parcours unique avec un stage d'impulsion suivi d'un accompagnement par un binôme de bénévoles jusqu'au retour à l'emploi.
 - ✓ 166 cadres accompagnés individuellement après la formation initiale de 12 ½ journées.
 - √ 87,5% retrouvent un emploi, dont 88% en moins d'un an ; avec une durée moyenne d'accompagnement de 6,4 mois.
- ✓ 1 atelier grand format / an sur les Alternatives à l'Emploi Salarié.



Sommaire

9h05 Les alternatives existantes et les clés pour les comparer Gilles NAKACHE, bénévole 😥 Le Travail à temps partagé 9h30 Joséphine COPETE, Directrice de CEMPIOI Témoignage de Isabelle BARAILLE L'Intérim cadres 9h55 rh Robert Half° Romain MAUGEY, Director of Contract Talent, et Aurélie MARGENEST Témoignage de Bérengère COUTANSAIS 10h20 Pause de 10' 10h30 ✓ Le Management de transition Benoit DURAND-TISNÈS, Président de WAYDEN et de FRANCETRANSITION Témoignage de Claire NOGUERA-DIET 10h50 **Focus sur le Portage salarial** 11h00 La création d'une activité en propre Marie LESAGE, Responsable Coopaname Hauts de Seine Témoignage de Paul DUFLOT Réponses aux questions 11h25 12h15 🗸 Synthèse et conclusion

Problématique d'un cadre en mobilité

- ✓ Je suis senior et je crains de mettre du temps à retrouver un CDI ou un CDD dans les entreprises que je cible.
- ✓ Je suis en recherche, mais entretemps, j'ai l'opportunité de faire une mission ponctuelle.
- Je ne suis plus fait pour intégrer une hiérarchie pesante et souhaite « me mettre à mon compte ».

Dois-je créer une entreprise pour pouvoir exercer?

La création d'une structure juridique autonome n'est pas l'unique voie, d'autres alternatives existent.



L'offre existante (1/3) : le Travail à temps partagé

- Travail à temps partagé : tenir en parallèle plusieurs postes de nature pérenne.
 - ✓ S'adresse à des entreprises qui, seules, n'auraient pas les moyens de recruter une ressource qualifiée à temps plein, compte tenu de leur taille ou de leurs moyens (TPE/PME).
 - ✓ Les <u>Groupements d'Employeurs</u> (GE) et <u>Entreprises de Travail à Temps</u> <u>Partagé</u> (ETTP) embauchent ces ressources (contrat de travail) et les délèguent à temps partiel (contrat de mise à disposition) aux TPE/PME utilisatrices.
 - ✓ GE: les entreprises utilisatrices sont adhérentes du groupement.
 - ✓ ETTP : il s'agit d'une société de service qui fournit des compétences à ses clientes.
 - ✓ <u>En direct :</u> il est toujours possible de signer un contrat de travail à temps partiel chez plusieurs employeurs en parallèle.



L'offre existante (2/3) : les missions non pérennes

- Mener des missions non pérennes :
- ✓ Couvre un besoin ponctuel, avec objectif et délai définis contractuellement.
- ✓ Les missions d'Intérim cadres sont de 2 types : remplacement, surcharge.
- ✓ Les Entreprises de Management de transition proposent des profils Expert à même de
 - Faire face à une situation de crise ou d'urgence : <u>Retournement</u>, <u>Restructuration</u>;
 - Définir et mettre en œuvre un projet stratégique ou complexe : <u>Développement</u>,
 <u>Transformation</u>, <u>Conduite du changement</u>;
 - Assurer la continuité d'activité : Management « relais ».
- ✓ Plusieurs types de **Sociétés de services** proposent des consultants dans le cadre de missions définies, ou en « temps passé ».
- ✓ <u>En direct :</u> grâce au **Portage salarial**, vous pouvez assurer des missions de **Manager de transition** tout en restant salarié.

L'offre existante (3/3) en vue de créer son activité propre

- De nombreux organismes offrent un accompagnement au créateur :
 - ✓ Les Incubateurs et les Couveuses permettent de formaliser, tester son projet avant de se lancer, les couveuses permettant même la facturation des premiers clients.
 - ✓ Des associations, les collectivités locales, les CCI, les Régions, et même l'Etat (via le Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise) assistent le porteur de projet, comme par exemple le parcours Entrepreneur
 - ✓ Les Coopératives d'activité et d'emploi (CAE)
 - Accompagnent le porteur de projet jusqu'à la facturation de ses premiers clients,
 - Avec la possibilité de devenir coopérateur et de rester dans la structure à titre pérenne.



Comment évaluer les différentes alternatives (1/2) : les 3 phases

- Mon activité s'organise en 3 temps :
 - 1. La phase Amont : je prospecte mes clients, j'active mon réseau, je communique sur mes compétences, mes expériences, mes références, je construis et défends mes propositions, je négocie les conditions financières, je rédige le contrat et le fais signer.
 - 2. La phase Mission
 - **3. La phase Aval**, ou *back office*: j'effectue la facturation, le recouvrement, la comptabilité, les déclarations sociales et fiscales, le paiement des charges et fournisseurs, la paye, la gouvernance de l'entreprise, les obligations réglementaires, etc.
- La question : quelles sont mes priorités, en temps, et en soucis? Suis-je bien armé pour tout faire, ou dois-je déléguer certaines activités?



Comment évaluer les différentes alternatives (2/2)

	Intérim Gpt d'employeurs ETTP	Management de transition EMT	Portage salarial Couveuse CAE	Structure juridique propre
Phase Amont Je confie Je fais moi-même				
Phase Mission Je fais moi-même	A	C	B	D
Phase Aval Je confie Je fais moi-même	salaires	Portage s.	Facturation prestation salaires	on de la n de service salaires dividendes

Cas A: je me concentre sur mes missions, et délègue l'Amont et l'Aval.

Cas **B**: en plus, je prends en charge l'Amont.

Cas C: j'ai ma structure, mais je m'appuie sur des apporteurs d'affaires.

Cas D: j'intègre l'ensemble des fonctions dans ma structure.



Sommaire

- 9h05 ✓ Les alternatives existantes et les clés pour les comparer
 - Gilles NAKACHE, bénévole (92)



- 9h30 ✓ Le Travail à temps partagé
 - Joséphine COPETE, Directrice de Cemploi
 - Témoignage de Isabelle BARAILLE
- 9h55 ✓ L'Intérim cadres

 - Témoignage de Bérengère COUTANSAIS
- 10h20 ✓ Pause de 10'
- 10h30 ✓ Le Management de transition
 - Benoit DURAND-TISNÈS, Président de WAYDEN et de FRANCETRANSITION
 - Témoignage de Claire NOGUERA-DIET
- 10h50 ✓ Focus sur le Portage salarial
- 11h00 ✓ La création d'une activité en propre



Hauts de Seine

- Témoignage de Paul DUFLOT
- 11h25 ✓ Réponses aux questions
- 12h15 ✓ Synthèse et conclusion





Gemploi UNE DÉFINITION DU TRAVAIL À TEMPS PARTAGÉ



66 Le travail à temps partagé est une opportunité pour une entreprise de bénéficier des compétences d'un expert qui occupe une fonction quelques jours par semaine ou par mois de manière récurrente.

Le travail a temps partagé répond à un besoin qui s'inscrit dans la durée. C'est une différence essentielle avec l'interim ou le consulting.



Emploi

LE TRAVAIL A TEMPS PARTAGÉ AVEC UN GROUPEMENT D'EMPLOYEURS



- Une association loi 1901 qui fédère des entreprises, des associations, des organisations pour mutualiser et partager des ressources sur un territoire.
- > Un contrat unique avec un salarié.
- > Des mises à disposition auprès des entreprises adhérentes du groupement.



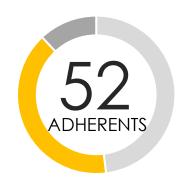
Le GE : un modèle unique qui conjugue expertise et flexibilité et s'invite dans les solutions d'emplois pour les TPE/PME sur un territoire défini.

Emploi

NOTRE GROUPEMENT D'EMPLOYEURS



- Création en 2011 à l'initiative de CAP DIGITAL
- Groupement d'employeurs "multisectoriel" spécialiste des fonctions Support sur la région lle de France





- Nos adhérents par secteurs d'activité
 - EDITION/COMMUNI CATION DIGITAL

SERVICES

- INDUSTRIE/BATIMENT
- COMMERCE ET **DISTRIBUTION**

- Structures de 10 salariés
- Structures de 10 à 50 salariés



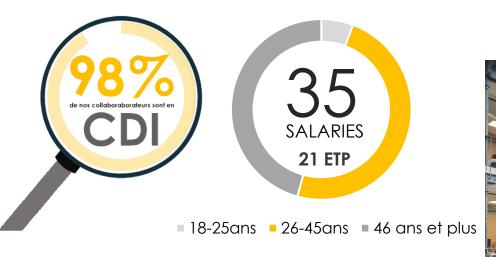
60% des entreprises adhérent à Gemploi depuis plus d'un an.



Gemployés NOS GEMPLOYÉS



- ➤ Gemploi recrute ses salariés en contrats CDI à 98% sécurisant leurs parcours professionnels.
- Nos collaborateurs sont principalement des profils experts.
- > 50% de nos salariés sont des profils Cadres.





2 ans et plus, l'ancienneté moyenne de nos Gemployés.

Gemploi NOS MÉTIERS PARTAGÉS





LES MÉTIERS ASSISTANAT



LES MÉTIERS JURIDIQUE & RH



LES MÉTIERS COMPTABLES



LES MÉTIERS DE LA COMMUNICATION



LES MÉTIERS NÉS DES NOUVELLES TECHNOLOGIES



LES MÉTIERS A VALEUR AJOUTEE



Gemploi fait évoluer ses métiers fonction du développement des besoins de son territoire

Gemploi Nos gemployés : des situations variées



Maxime Comptable

Un contrat CDI temps plein auprès de

Emploi



Laurence DRH

Un contrat CDI de 3 jours auprès de

Emploi



Camille Chargée de COM

Un contrat CDI de 2 jours auprès de

Emploi



des mises à dispositions auprès de deux entreprises adhérentes à Gemploi



un statut de consultant et des missions de Conseil



des missions en Freelance



L'équipe Gemploi à votre service!

Patrick COCQUET

Président Gemploi p.cocquet@gemploi.fr

Joséphine COPETE

Directrice Gemploi j.copete@gemploi.fr

Thierry LE BRUN

Responsable Administratif & Comptable administration@gemploi.fr

Sophie ARANDA

Chargée de Communication communication@gemploi.fr

Lorigne GUITTEAUD

Chargée RH RH@gemploi.fr

Edern LEFEBVRE

Assistant RH et Recrutement <u>e.lefebvre@gemploi.fr</u>

www.gemploi.fr



14 rue Alexandre Parodi 75010 Paris

07 78 84 71 81 01 82 73 13 40

www.linkedin.com/in/equipe-gemploi/

www.facebook.com/GemploiParisRegion

www.twitter.com/GemploiParis

www.youtube.com/channel/

www.gemploi.fr/contact/messagerie

Sommaire

9h05 ✓ Les alternatives existantes et les clés pour les comparer

Gilles NAKACHE, bénévole (92)



9h30 ✓ Le Travail à temps partagé

- Joséphine COPETE, Directrice de Cemploi
- Témoignage de Isabelle BARAILLE
- 9h55 ✓ L'Intérim cadres

 - Témoignage de Bérengère COUTANSAIS
- 10h20 ✓ Pause de 10'
- 10h30 ✓ Le Management de transition
 - Benoit DURAND-TISNÈS, Président de WAYDEN et de FRANCETRANSITION

Hauts de Seine

- Témoignage de Claire NOGUERA-DIET
- 10h50 ✓ Focus sur le Portage salarial
- 11h00 ✓ La création d'une activité en propre



- Témoignage de Paul DUFLOT
- 11h25 ✓ Réponses aux questions
- 12h15 ✓ Synthèse et conclusion





ROBERT HALF EN FRANCE ET DANS LE MONDE



20 pays

70 ans d'existence

15 000 collaborateurs



5 bureaux en France

7 spécialisations

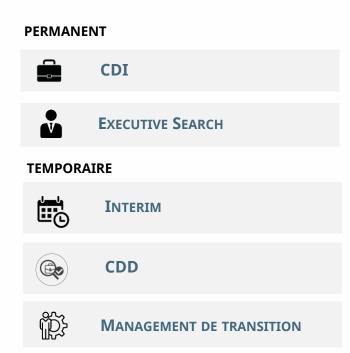
180 collaborateurs

Nos spécialisations

NOUS VOUS ACCOMPAGNONS DANS LE RECRUTEMENT DES PROFILS SUIVANTS :



NOUS RECRUTONS TOUS TYPES DE PROFILS POUR DES BESOINS PONCTUELS OU PERMANENTS :



Pourquoi nous choisir? Fun facts

SATISFACTION
CLIENT: 9 CLIENTS
SUR 10 NOUS
RECOMMANDENT À
LEURS PAIRS

PLUS DE 200 000
CANDIDATS SONT
PLACÉS PAR ROBERT
HALF CHAQUE ANNÉE
DANS LE MONDE

UN CANDIDAT TROUVE UN POSTE GRÂCE À ROBERT HALF TOUTES LES 2 MINUTES

DES ÉQUIPES STABLES ET EXPÉRIMENTÉES :

ANCIENNETÉ SUPÉRIEURE À NOS CONCURRENTS : 5 ANS CONTRE 18 MOIS GÉNÉRALEMENT

NOTRE BASE DE DONNÉES
INTERNE CONTIENT LES
PROFILS DE PLUS DE
7 MILLIONS DE CANDIDATS

Nos conseils

https://www.roberthalf.fr/grille-salaire/home







Sommaire

9h05 Les alternatives existantes et les clés pour les comparer

Gilles NAKACHE, bénévole (92)



Le Travail à temps partagé 9h30

- Joséphine COPETE, Directrice de CEMPIOI
- Témoignage de Isabelle BARAILLE

L'Intérim cadres 9h55

- rh Robert Half® Romain MAUGEY, Director of Contract Talent, et Aurélie MARGENEST
- Témoignage de Bérengère COUTANSAIS

10h20 Pause de 10'

10h30 ✓ Le Management de transition



- Témoignage de Claire NOGUERA-DIET
- 10h50 ✓ Focus sur le Portage salarial
- 11h00 La création d'une activité en propre



Marie LESAGE, Responsable Coopaname Hauts de Seine

- Témoignage de Paul DUFLOT
- 11h25 Réponses aux questions
- 12h15 🗸 Synthèse et conclusion





Le Management de Transition c'est :

La prise en main **opérationnelle** dans l'**urgence** d'une situation de **changement** au sein d'une entreprise par un **dirigeant externe** dans le cadre d'une mission spécifique sur une durée limitée dans le temps

Un marché porteur :

- Marché en France estimé à 4 000 missions/an, soit 440M€ en 2019
- Croissance +15% par an (hors crise covid)
- Les 2/3 des missions sont intermédiées
- 150+ acteurs déclarent opérer ce marché, mais les 10 premières EMT captent les 2/3 de l'activité



Le Management de Transition

Les besoins des entreprises en 2021

+ 3% autres

43%

27%

18%

9%

Management Relais Conduite de projet

Gestion du changement

Crise/ Retournement/ Redressement

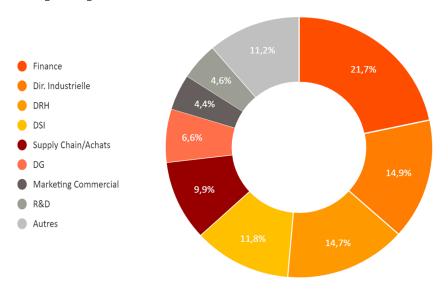


Manager de transition Octobre 2022

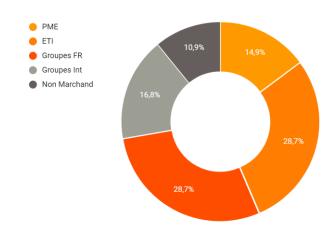
2021 Chiffres clés

Les principales fonctions

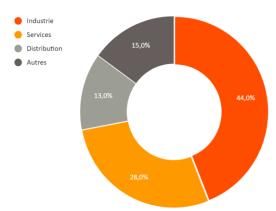
9



Les types d'entreprises clientes



Les types de secteur des missions





Manager de transition Octobre 2022

Profil-type

11

Le profil-type d'un manager de transition



Plutôt un homme (72%)

Plutôt très expérimenté : 76% > 50 ans

22% 40-49 ans

17% > 60 ans

Plutôt francilien (53% des missions)

Auvergne Rhône Alpes 12%,

Hauts de France 8%

Ayant déjà réalisé une mission (71%)

Hard Skills:

- Au moins 20 à 25 ans d'expérience
- Solide track record opérationnel en responsabilité (périmètre décisionnel, management...)
- Avoir mené des projets et géré du changement
- Plusieurs entreprises/secteurs/contextes
- Spécialisé sur une fonction, un segment de marché, une zone géographique
- International et multiculturel

Decisive people for decisive moments

Les qualités majeures du manager de transition sont à chercher dans les Soft-skills! Un « DO-er »

Orientée résultat

Pragmatique

Bon communicant

Leadership

À l'écoute

Courageux

Humble



Un Métier

Ce qui motive les managers de transition ?

L'autonomie

Des résultats rapides

Liberté de parole et d'action

Le goût du challenge

La diversité des projets



14 Manager de transition

Octobre 2022

Un Métier

Les réalités à savoir sur le management de transition

Le premier devoir du Manager de Transition est de trouver sa mission!

Solitude possible

Incertitude financière

Intensité

Surqualification

Acceptation sociale/familiale

Mobilité géographique



Métier

Trouver sa première mission ?

- Être solide et positif
- Avoir intégré et accepté avec les bénéfices ET les contraintes du management de transition
- Faire connaître sa proposition de valeur auprès de son réseau et des acteurs du marché
- Être dans un mindset de mission : logique de contribution et capacité à démarrer demain



Manager de transition Octobre 2022

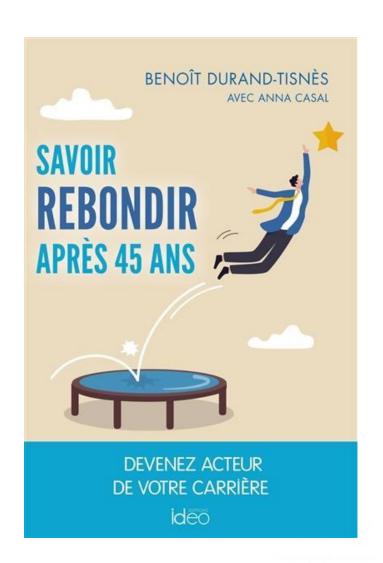
Pour aller plus loin

20

Savoir rebondir après 45 ans : devenez acteur de votre carrière

« Faire face à l'inattendu, se mettre en mouvement, modifier ses paradigmes, se constituer un réseau, en 2022, il faut être prêt à anticiper un changement de carrière.

A travers des anecdotes, des témoignages d'experts et des outils concrets, cet ouvrage donne les clés pragmatiques pour redevenir maître de sa vie professionnelle »



Sommaire

9h05 ✓ Les alternatives existantes et les clés pour les comparer

Gilles NAKACHE, bénévole (92)



9h30 ✓ Le Travail à temps partagé

- Joséphine COPETE, Directrice de Cemploi
- Témoignage de Isabelle BARAILLE

9h55 ✓ L'Intérim cadres

- Témoignage de Bérengère COUTANSAIS
- 10h20 ✓ Pause de 10'
- 10h30 ✓ Le Management de transition
 - Benoit DURAND-TISNÈS, Président de WAYDEN et de FRANCETRANSITION
 - Témoignage de Claire NOGUERA-DIET
- 10h50 ✓ Focus sur le Portage salarial
- 11h00 ✓ La création d'une activité en propre

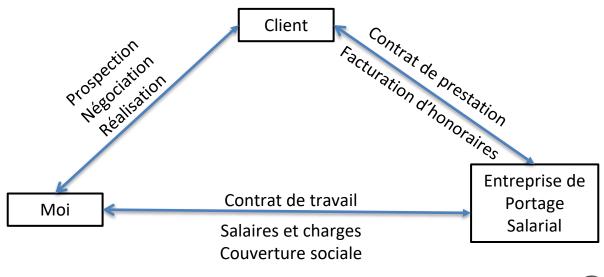


- Marie LESAGE, Responsable Coopaname
- Témoignage de Paul DUFLOT
- 11h25 ✓ Réponses aux questions
- 12h15 ✓ Synthèse et conclusion



Focus sur le Portage salarial (1/2)

- Dans les cas de missions de management de transition via une EMT, ou de mission ponctuelle en direct, le **Portage Salarial** est une solution simple et rapide à mettre en œuvre pour conserver au consultant un statut de salarié avec les avantages et la sécurité que cela implique.
- ➤ Il s'agit d'une relation tri-partite entre le consultant, l'entreprise de portage salarial et le client, permettant de transformer une facturation d'honoraires en salaires.



Focus sur le Portage salarial (2/2)

Honoraires facturés (HT)	Frais de gestion de la société de portage (1)		
	Compte du consultant	Remboursements de frais professionnels	
		Charges patronales	
		Charges salariales	Salaire brut
		Salaire net imposable	

Sommes perçues par le salarié porté

(1) Les frais de gestion couvrent :

- Les dépenses de fonctionnement de l'entreprise de portage salarial
- L'assurance Responsabilité Civile Professionnelle
- L'établissement du contrat de prestation avec le client du salarié porté
- La facturation et les recouvrements de factures auprès des clients
- La mise en place du dossier du salarié porté (convention de portage)
- L'établissement du contrat de travail adapté à chaque mission
- La DUE (Déclaration Unique d'Embauche auprès de l'URSSAF)
- L'établissement des bulletins de paie
- Le versement aux différents organismes de l'ensemble des cotisations obligatoires
- Et d'autres services comme une mutuelle, des animations, etc.



Sommaire

9h05 ✓ Les alternatives existantes et les clés pour les comparer

Gilles NAKACHE, bénévole (92)



9h30 ✓ Le Travail à temps partagé

- Joséphine COPETE, Directrice de Cemploi
- Témoignage de Isabelle BARAILLE

9h55 ✓ L'Intérim cadres

- Témoignage de Bérengère COUTANSAIS

10h20 ✓ Pause de 10'

10h30 ✓ Le Management de transition

- Benoit DURAND-TISNÈS, Président de WAYDEN et de FRANCETRANSITION
- Témoignage de Claire NOGUERA-DIET
- 10h50 ✓ Focus sur le Portage salarial

11h00 ✓ La création d'une activité en propre

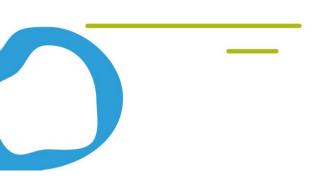


- Marie LESAGE, Responsable Coopaname
- Témoignage de Paul DUFLOT
- 11h25 ✓ Réponses aux questions
- 12h15 ✓ Synthèse et conclusion





Entreprendre autrement au sein d'une coopérative d'activité et d'emploi







Intervenante

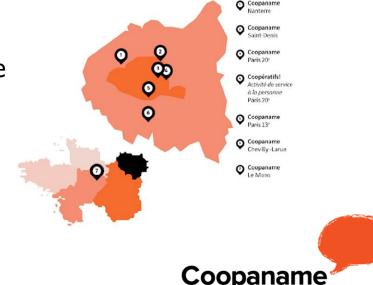
Marie Lesage Accompagnement des entrepreneur.es dans la

coopérative d'activité et d'emploi COOPANAME établissement de

Nanterre

136 avenue Pablo Picasso 92000 Nanterre

3/7 rue Albert Marquet 75020 Paris



La coopérative d'activité et d'emploi (CAE) COOPANAME propose un modèle d'entrepreneuriat salarié unique

La coopérative permet la création et le développement d'une activité autonome, individuelle ou collective dans un cadre collectif sécurisé.

Intégrer une CAE, c'est entreprendre autrement et investir des valeurs de mutualisation, de solidarité et de démocratie dans une entreprise partagée.

Emancipatrice et innovante, la CAE répond aux besoins des entrepreneur·es souhaitant retrouver du sens dans leur travail, sensibles aux enjeux de société et de transition écologique.

Une équipe dédiée à vos côtés

- De l'idée au projet, l'équipe vous accompagne tout au long de votre parcours entrepreneurial. Expertise, écoute, échanges : elle vous permet d'identifier des axes éventuels d'amélioration et vous apporte des solutions pour le développement de votre activité.
- Vous devenez membre de la coopérative en signant un CAPE (Contrat d'appui au projet d'Entreprise) pour une durée maximum de 30 mois, qui peut s'arrêter à tout moment. Il vous permet de facturer dans la coopérative, d'être accompagné et de garder vos droits sociaux (Allocation Retour à l'emploi, RSA ...).



Une équipe dédiée à vos côtés

- Votre activité est hébergée juridiquement par la CAE. Il n'est pas nécessaire de l'immatriculer.
- Le support administratif prend en charge l'ensemble des tâches de gestion comptable, sociale et fiscale.
- La CAE anime la vie du collectif et met en place des rendez-vous réguliers pour créer une synergie entre entrepreneur·es.
- La CAE s'occupe également de développer la notoriété et la visibilité des talents qu'elle accueille.

L'entrepreneur-e en CAE

- 1 : Conserve son indépendance dans ses choix professionnels
- 2 : Se libère de la gestion administrative pour se consacrer à son métier
- 3 : Perçoit un salaire généré par son activité
- 4 : Bénéficie des mêmes droits sociaux qu'un e salarié e classique
- 5 : S'inscrit dans un collectif et un réseau de coopération professionnelle
- 6 : Est accompagné e dans le développement de son activité (rendez-vous, suivi, actions collectives...)
- 7 : Bénéficie des services mutualisés mis à sa disposition (équipe, assurances, certifications, formations...)
- 8 : Développe la CAE par sa contribution coopérative et son implication
- 9 : Devient associé·e et décisionnaire de la CAE
- 10 : Intègre une dynamique solidaire et pérenne de coopération



Le principe de la double voire la triple casquette



<u>Je suis</u> Entrepreneur.e

Je suis autonome dans la gestion de mon activité.
Je gère seul.e mes clients, mes prestations, mon planning...
Je mutualise des services et je développe mon réseau avec les autres



Je suis **Salarié.e**

Je suis salarié.e en CDI de la coopérative ; c'est mon activité qui me paye. Je transforme mon CA en salaire, en payant mes cotisations sociales qui me donnent accès à différents droits sociaux.



Je suis **Associé.e**

Je deviens sociétaire de la coopérative en prenant des parts sociales.

le participe aux prises de

Je participe aux prises de décisions démocratiques de la société.

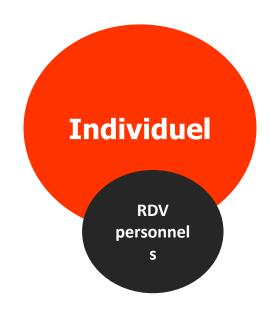
(= statut normal)

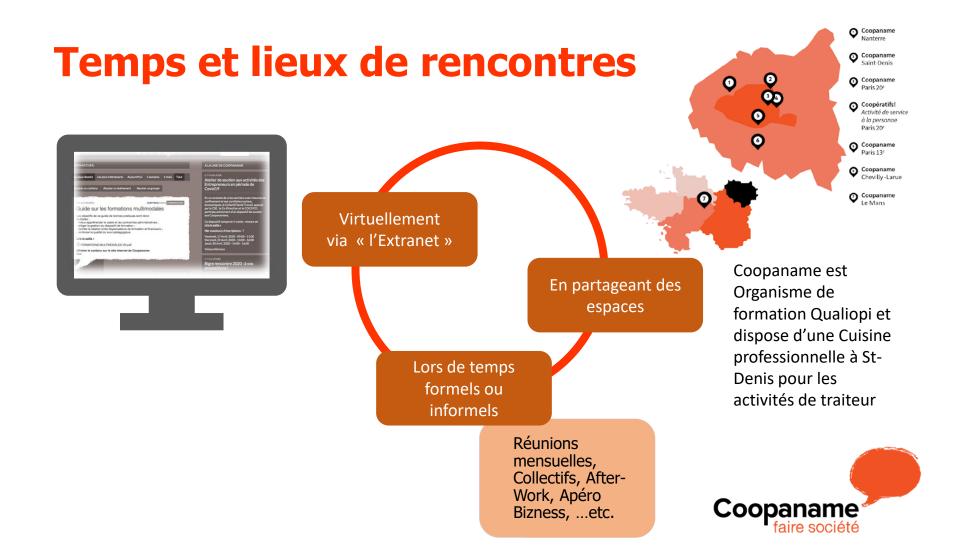
Les formes d'accompagnement

<u>L'accompagnement collectif</u> encourage la <u>coopération</u> et permet le <u>partage</u> <u>d'expériences</u> et de <u>savoirs</u> pour pousser le groupe vers le haut en développant <u>l'intelligence collective</u>









Ça m'intéresse!

Je m'inscris à une information collective sur le site puis rubrique Agenda

wwww.coopaname.coop

Je peux envoyer un e-mail pour l'établissement de Nanterre à



Marie.lesage@coopaname.coop

« Seul, on va plus vite. Ensemble, on va plus loin »

Coopaname



Merci & peut-être à bientôt!







Sommaire

9h05 Les alternatives existantes et les clés pour les comparer Gilles NAKACHE, bénévole (92) Le Travail à temps partagé 9h30 Joséphine COPETE, Directrice de CEMPIOI Témoignage de Isabelle BARAILLE L'Intérim cadres 9h55 rn Robert Half® Romain MAUGEY, Director of Contract Talent, et Aurélie MARGENEST Témoignage de Bérengère COUTANSAIS 10h20 Pause de 10' 10h30 ✓ Le Management de transition Benoit DURAND-TISNÈS, Président de WAYDEN et de FRANCETRANSITION Témoignage de Claire NOGUERA-DIET 10h50 ✓ Focus sur le Portage salarial 11h00 La création d'une activité en propre Marie LESAGE, Responsable Coopaname Hauts de Seine Témoignage de Paul DUFLOT 11h25 Réponses aux questions 12h15 🗸



Synthèse et conclusion

Conclusion

- > Une palette de services large et souple qui m'encourage à mener des missions.
 - ✓ Pendant que je suis en recherche d'emploi :
 - Je me remets à exercer : mes compétences et mon CV



- Je constate que je suis apprécié : ma confiance en soi
- Je rencontre des professionnels : mon réseau
- Une issue possible vers un CDI, ou une nouvelle profession...
- ✓ Quand je me lance en autonome :
 - Je teste sans risque mon offre et son adéquation au marché
 - Je développe mon carnet de commandes et ma notoriété
 - Je limite mes coûts fixes tant que je n'ai pas un volume de commandes suffisant
 - Je me fais aider pour mettre toutes les chances de mon côté.

